

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1250100: exploitations forestières

En vigueur au 01/10/2016 (Dernière actualisation de la page 01/03/2017)

Indexation de 0,62% en 10/2016.

En cas d'indexation en application des CCT sectorielles, seuls les salaires minimums sont indexés.

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 38h

1.1. ESSENCE: FEUILLUS

1.1.1. TRAVAUX: ABATTAGE

1.1.1.1. ESPECE D'ARBRE: TOUTES ESSENCES

Catégorie		
40/89	EUR/m3	3.56
90 et plus	EUR/m3	2.91

1.1.1.2. ESPECE D'ARBRE: PEUPLIERS

Catégorie		
moins de 120	EUR/m3	3.49
120/179	EUR/m3	2.02
180 et plus	EUR/m3	1.66
toutes catégories	EUR/m3	2.06

1.1.2. TRAVAUX: DECOUPE ET MISE EN TAS SANS CHARGEMENT

Produit de bois		
1a.Houppier, baliveaux et taillis	EUR/stère	8.42
1b.Qualité trituration	EUR/stère	8.42
2.Houppier peuplier	EUR/ton	8.02
3.Houppier et baliveaux	EUR/ton	6.45
4.Fendage avec aide mécanisée	EUR/stère	6.45
5.Découpage de grumes de peuplier avec aide mécanisée	EUR/m3	0.71

1.2. ESSENCE: RESINEUX

1.2.1. TRAVAUX: ABATTAGE

1.2.1.1. ESPECE D'ARBRE: TOUTES ESPECES (SAUF PIN SYLVESTRE)

Pour pelage forestièrement : augmentation de 20%.

Catégorie		Distinction	
		Catégories à la finition	Abattage devant ébrancheuse
30 et moins	EUR/m3	22.70	2.57
31/40	EUR/m3	14.56	2.57
41/50	EUR/m3	9.74	1.96
51/60	EUR/m3	7.43	1.96
61/70	EUR/m3	7.11	1.96
71/119	EUR/m3	6.45	1.61
120 et plus	EUR/m3	5.19	1.23

1.2.1.2. ESPECE D'ARBRE: PIN SYLVESTRE

Catégorie		
40/69	EUR/m3	5.83
70/89	EUR/m3	4.88
90 et plus	EUR/m3	3.25

1.2.2. TRAVAUX: DECOUPAGE NORMALE EN QUELQUE ENDROIT QUE CE SOIT

1.2.2.1. PRODUIT DE BOIS: TRONCES DE SCIAGE (cubage et recoupe de la pointe compris)

Catégorie		Endroit	
		En forêt	Sur chantier
60/89	EUR/m3	0.87	0.56
90 et plus	EUR/m3	0.56	0.38

1.2.2.2. PRODUIT DE BOIS: BALIVEAUX

Catégorie		Endroit	
		En forêt	Sur chantier
Résineux 40/80 (maximum 3 dimensions)	EUR/m3	5.83	9.74

1.3. ESSENCE: SALAIRE HORAIRE MINIMUM POUR LE TRAVAIL EFFECTIF

Catégorie		
Ouvriers non qualifiés	EUR/heure	10.29
Ouvriers spécialisés	EUR/heure	11.21
Ouvrier transporteur routier	EUR/heure	11.21